RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

Intitulé du projet	PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »
SUR FINANCEMENT IDA :	E2820-BI
N° du Projet :	P176396

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un cabinet chargé de la Formation des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales de l'Office Burundais des Recette (OBR) sur l'analyse des données et l'analyse des risques

Septembre 2025

Official Use On

Titre : Termes de référence pour le Recrutement d'un cabinet chargé de la Formation des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales sur l'analyse des données et l'analyse des risques

Ministère	Ministère, des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique
Projet	Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique
Activité 2.4.3.3	Formations des cadres du Commissariat des Taxes Internes sur l'analyse des données et l'analyse des risques
Bénéficiaire	Office Burundais des Recettes (OBR)

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en place du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique du Burundi (PAFEN) en sigle « le Projet » d'un montant total de 92 millions de dollars américains, y compris le financement additionnel pour la modernisation de la gestion des finances publiques (GFP), et financer ses activités. Il est prévu qu'une partie des ressources de ce financement soit utilisée pour financer les prestations d'un Cabinet chargé de la **« Formations des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales sur l'analyse des données et l'analyse des risques ».**

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Objectif et Description du Projet PAFEN

L'objectif du PAFEN est d'accroître l'accès à l'Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique

Les activités du projet viseront à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services numériques par le biais d'initiatives qui stimulent l'investissement dans des infrastructures à large bande durables et intelligentes sur le plan climatique et catalysent la demande croissante de services électroniques par le biais de programmes d'accès numérique.

Les Composantes du Projet

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

Composante 1 : Accès et inclusion numériques

- Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès numérique
- Sous -composante 1.2 : Accès à la connectivité locale

- Sous -composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique

Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques

- Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services en ligne
- Sous -composante 2.2 : Infrastructure et plateformes gouvernementales numériques partagées et capacités de l'administration publique
- Sous -composante 2.3 : Numérisation de certains services et de cas d'utilisation phares
- Sous -composante 2.4 : Modernisation des principaux processus de GFP

Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet.

Composante 4 : Composante de réponse d'urgence

Le PAFEN soutiendra une série de réformes visant à (i) renforcer le secteur des infrastructures numériques, le rendant plus attractif pour les investissements ; (ii) à rapprocher les services des citoyens et à améliorer l'efficacité et la transparence du secteur public ; et (iii) soutenir l'utilisation des technologies numériques et des données pour faciliter la prise de décisions politiques et promouvoir les investissements.
Le projet est administré par une unité de gestion du projet (UGP) au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

Parmi ses activités, le Projet cherchera à créer un gouvernement numériquement actif en finançant des facilitateurs numériques transversaux qui peuvent stimuler la capacité de prestation de services publics numériques par le biais de cadres juridiques, réglementaires et institutionnels solides, d'une infrastructure numérique abordable, économe en énergie et résiliente, et de plateformes publiques numériques partagées, interopérables et sécurisées, et ainsi soutenir l'augmentation progressive des services électroniques transactionnels et une plus grande utilisation des technologies numériques par l'administration publique du Burundi.

La Sous-composante 2.4 « **Modernisation des principaux processus de GFP** » dédiée à l'amélioration de l'efficacité et la transparence des domaines clés de la GFP, grâce à la réingénierie des processus soutenue par les technologies numériques, fournira un mécanisme d'assistance technique pour les principales priorités du gouvernement et renforcera l'UGP PAFEN avec des recrutements supplémentaires et la réhabilitation d'un site dédié au projet.

Le projet est mis en œuvre par une Unité de Gestion du Projet (UGP) mise en place au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

Cette mission, s'inscrit précisément dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives à la modernisation des principaux processus de Gestion des Finances Publiques et en particulier de l'activité « 2.4.3.3- **OBR -CTI -AT Cabinet -Formations des cadres du Commissariat des Taxes Internes sur l'analyse des données et l'analyse des risques** » du Budget Programme inscrite au PTBA 2025-2026 pour l'OBR.

Official Use On

III. JUSTIFICATION DE LA MISSION

L'Office Burundais des Recettes (OBR) est engagé dans un processus de digitalisation des taxes internes afin d'améliorer l'efficacité et la transparence de la collecte fiscale. Un des avantages de la digitalisation est la disponibilité des données fiables et faciles d'accès. De plus, des travaux qui étaient manuels deviennent automatiques, libérant ainsi des ressources humaines qui peuvent ainsi se consacrer à d'autres tâches. Dans ce contexte, il est essentiel de former les cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales à l'analyse des données et à l'analyse des risques fiscaux pour optimiser l'utilisation des données numériques ainsi disponibles et gérer les risques liés à la collecte des recettes fiscales et non fiscales.

Dans le cadre du projet PAFEN, en rapport avec la digitalisation des taxes internes et sous le financement de la Banque Mondiale, il est prévu le recrutement d'un cabinet pour la formation des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales sur l'analyse des données et l'analyse des risques.

IV. OBJECTIFS DE LA FORMATION

1.1 . Objectif global

L'objectif global de la formation est de renforcer les compétences des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales dans le domaine de l'analyse des données et de l'analyse des risques, à l'aide des outils de gestion bénéficiés et mis en place dans le cadre de la digitalisation des taxes internes.

La formation vise à fournir aux cadres les connaissances et les outils nécessaires pour exploiter les avantages de la digitalisation, afin d'améliorer l'efficacité de la collecte fiscale et de réduire la fraude fiscale.

1.2 . Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la formation sont les suivants :

- Fournir aux cadres de l'OBR une connaissance approfondie des techniques d'analyse des données et des méthodes d'analyse des risques, adaptées au contexte de l'OBR.
- Renforcer les compétences des participants dans l'utilisation d'outils et de logiciels spécialisés pour l'analyse des données et l'analyse des risques.
- Développer la capacité des cadres à interpréter et à communiquer efficacement les résultats de l'analyse des données et des risques pour une meilleure prise de décision.
- Promouvoir une culture d'analyse basée sur les données et d'évaluation des risques au sein de l'OBR.

Plus particulièrement, l'objectif de la formation est de faire bénéficier au personnel du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales les formations suivantes :

1. Formation à l'analyse des données avec Excel avancé ;
2. Formation à l'analyse et traitement de Bigdata ;
3. Introduction aux business intelligence ;
4. Comptabilité générale approfondie ;

Official Use On

5. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation des contribuables ;
6. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes ;
7. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux : Systèmes de sélection des dossiers à contrôler ;
8. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés aux contrôles fiscaux en cours de traitement ;
9. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au recouvrement des impôts et taxes ;
10. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au contentieux fiscal ;
11. Formation sur l'analyse des données pour les administrations fiscales ;
12. Formation sur le traitement des données par « STATA » ;
13. Formation sur le traitement des données statistiques par SPSS.

V. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la formation, les résultats attendus sont entre autres :

N°	Module	Nombre des cadres formés	Compétences/connaissances acquises
1	Formation en Excel avancé	20	Les cadres formés sont en mesure : • De gérer et d'analyser des ensembles de données volumineux de manière plus efficace. • D'effectuer des analyses avancées et de prendre des décisions éclairées.
2	Formation à l'analyse et traitement de Bigdata	20	Les cadres formés sont en mesure : • D'utiliser les outils et les technologies couramment utilisés pour l'analyse et le traitement des Big Data ; • De gérer efficacement de grandes quantités de données, y compris le nettoyage, la transformation et l'intégration de données provenant de différentes sources.
3	Introduction aux business intelligence	20	Les cadres formés sont en mesure : • De se familiariser avec les outils et les technologies couramment utilisés en Business Intelligence ; • De comprendre les processus de collecte, de nettoyage et de gestion des données pour assurer leur qualité et leur intégrité.

Official Use On

N°	Module	Nombre des cadres formés	Compétences/connaissances acquises
			• D'analyser les données pour identifier des tendances, des modèles ou des indicateurs clés de performance (KPI) pertinents pour les objectifs de l'entreprise.
4	Comptabilité générale approfondie	30	Les cadres formés sont en mesure : • D'interpréter les données financières et de prendre des décisions éclairées ; • De préparer des états financiers consolidés précis ; • D'appliquer ces normes dans la préparation des états financiers ; • De comprendre les implications fiscales des transactions commerciales et d'appliquer les règles fiscales appropriées.
5	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation des contribuables	35	Les cadres formés sont en mesure : • De maîtriser les procédures spécifiques d'immatriculation et de fiscalisation des contribuables, y compris les étapes à suivre, les documents requis, les délais à respecter, etc. • D'identifier les risques fiscaux potentiels auxquels les contribuables peuvent être confrontés lors de l'immatriculation et de la fiscalisation. • D'évaluer les risques fiscaux et d'identifier leur gravité et leur probabilité. Cela leur permettra de hiérarchiser les risques et de déterminer les mesures de gestion appropriées.
6	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes	45	Les cadres formés sont en mesure : • De maîtriser les procédures spécifiques de déclaration et de paiement des impôts et taxes. • D'identifier les risques fiscaux potentiels auxquels les contribuables peuvent être confrontés lors de la déclaration et du paiement des impôts et taxes. • D'évaluer les risques fiscaux et d'identifier leur gravité et leur probabilité. Cela leur permettra de prioriser les risques et de mettre en place des mesures de gestion appropriées.
7	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux : Systèmes de sélection des	30	Les cadres formés sont en mesure : • D'identifier les facteurs de risque fiscaux qui peuvent influencer la sélection des dossiers à contrôler. • D'évaluer les modèles de risque existants utilisés dans les systèmes de sélection des dossiers à contrôler.

Official Use On

N°	Module	Nombre des cadres formés	Compétences/connaissances acquises
	dossiers à contrôler		• De concevoir et de mettre en œuvre des systèmes de sélection des dossiers à contrôler plus efficaces. • De gérer les résultats des contrôles fiscaux, y compris l'interprétation des constatations, la prise de décisions basées sur les résultats, etc.
8	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés aux contrôles fiscaux en cours de traitement	30	Les cadres formés sont en mesure : • D'identifier les risques fiscaux spécifiques associés aux contrôles fiscaux en cours de traitement. • D'évaluer les risques fiscaux associés aux contrôles fiscaux en cours de traitement. • De communiquer de manière professionnelle et efficace avec les autorités fiscales tout au long du processus de contrôle fiscal en cours de traitement.
9	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au recouvrement des impôts et taxes	35	Les cadres formés sont en mesure : • D'identifier les risques fiscaux spécifiques liés au recouvrement des impôts et taxes. • D'évaluer les risques fiscaux associés au recouvrement des impôts et taxes. • De pouvoir analyser les informations disponibles, d'identifier les contribuables à risque, de déterminer les montants impayés ou insuffisamment payés, et d'estimer l'impact de ces risques sur les recettes fiscales. • De développer des compétences en gestion des risques fiscaux liés au recouvrement des impôts et taxes. • De communiquer de manière efficace avec les contribuables en situation de recouvrement.
10	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au contentieux fiscal	25	Les cadres formés sont en mesure : • D'identifier les risques fiscaux spécifiques liés au contentieux fiscal. • D'évaluer les risques fiscaux associés au contentieux fiscal. • De développer des compétences en gestion des risques fiscaux liés au contentieux fiscal. • De communiquer de manière professionnelle et efficace avec les autorités fiscales et les avocats tout au long du contentieux fiscal.
11	Formation sur l'analyse des	30	Les cadres formés sont en mesure :

Official Use On

N°	Module	Nombre des cadres formés	Compétences/connaissances acquises
	données pour les administrations fiscales		• De collecter et de préparer les données fiscales nécessaires à l'analyse. • D'appliquer des techniques d'analyse avancées aux données fiscales. • D'interpréter les résultats de l'analyse des données fiscales et de les communiquer de manière claire et pertinente aux parties prenantes.
12	Formation sur le traitement des données par «STATA»	20	Les cadres formés sont en mesure : • D'importer des données provenant de différentes sources dans STATA. • D'utiliser toutes les fonctionnalités de STATA pour effectuer des analyses économiques et statistiques avancées. • D'interpréter les résultats des analyses réalisées dans STATA et de les communiquer de manière claire et pertinente pour la prise de décision. • D'utiliser STATA de manière autonome pour traiter et analyser des données économiques.
13	Formation sur le traitement des données statistiques par SPSS	20	Les cadres formés sont en mesure : • D'importer des données provenant de différentes sources dans SPSS. • D'utiliser les fonctionnalités de SPSS pour effectuer des analyses statistiques avancées. • D'interpréter les résultats des analyses réalisées dans SPSS et de les communiquer de manière claire et pertinente. • D'utiliser SPSS de manière autonome pour traiter et analyser des données statistiques.

VI. DESCRIPTION DES TACHES DU CONSULTANT

4.1. Organisation des formations

Le cabinet devra former le personnel du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales dans les domaines suivants :

Official Use On

N°	Formation	Participants	Sessions	Langue	Lieu	Durée /session (jrs)
1	Excel avancé	20	1	Français	Bujumbura	5
2	Formation à l'analyse et traitement de Bigdata	20	1	Français	Bujumbura	5
3	Introduction aux business intelligence	20	1	Français	Bujumbura	5
4	Comptabilité générale approfondie	30	1	Français	Bujumbura	10
5	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation des contribuables	35	1	Français	Bujumbura	5
6	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes	45	1	Français	Bujumbura	5
7	Analyse et gestion des risques fiscaux : Systèmes de sélection des dossiers à contrôler	30	1	Français	Bujumbura	5
8	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés aux contrôles fiscaux en cours de traitement	30	1	Français	Bujumbura	5
9	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au recouvrement des impôts et taxes	35	1	Français	Bujumbura	5
10	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au contentieux fiscal	25	1	Français	Bujumbura	5
11	Analyse des données pour les administrations fiscales	30	1	Français	Bujumbura	5
12	Analyse et traitement des données par « STATA»	20	1	Français	Bujumbura	5
13	Analyse et traitement des données par « SPSS »	20	1	Français	Bujumbura	5

NB :

a. Le nombre de sessions signifie que pour permettre aux services du bénéficiaire de continuer à fonctionner, la formation se fera en groupes dans des sessions alternées.
b. Les dates d'exécutions des différentes formations seront convenues de commun accord avec le bénéficiaire.
c. Le formateur devra fournir des supports de cours sous format hard et soft (format PDF, CD ou DVD, exécutables, etc.) au moins sept jours avant la formation. Le bénéficiaire se réserve le droit d'ajouter l'un ou l'autre point non abordé dans le module de formation proposé au plus dans trois jours après

la réception du module. Ainsi, le contenu de la formation doit être préalablement validé par le bénéficiaire.

4.2. Détails des formations

Les détails des formations seront donnés par le fournisseur suivant le format ci-dessous et validé par le bénéficiaire

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
1	Excel avancé	- ***Fonctions avancées*** : Approfondissement des fonctions d'Excel, telles que les fonctions conditionnelles imbriquées, les fonctions de recherche et de référence, les fonctions logiques complexes, les fonctions de texte avancées, les fonctions statistiques avancées, etc.
		- ***Gestion des données*** : Techniques avancées de gestion des données, y compris l'utilisation des filtres avancés, les sous-totaux, les tableaux croisés dynamiques avancés, les fonctionnalités de consolidation, les outils de nettoyage de données, la validation des données avancées, la gestion des doublons, l'importation et l'exportation des données sous divers formats (CSV et autres) depuis et vers diverses sources, etc.
		- ***Analyse de données*** : Approfondissement des techniques d'analyse de données, y compris l'utilisation des scénarios pour comparer différents résultats, l'utilisation des solveurs pour optimiser les modèles, les simulations pour tester des hypothèses, l'analyse de données à l'aide des tableaux croisés dynamiques, l'utilisation de Power Query pour l'importation et la transformation des données, etc.
		- ***Automatisation et macros*** : Apprentissage approfondi de l'automatisation des tâches à l'aide de macros.
		- ***Visualisation des données avancée*** : Techniques avancées de visualisation des données, y compris la création de graphiques personnalisés, l'utilisation de graphiques sparkline pour afficher les tendances, les graphiques à bulles pour représenter des données multidimensionnelles, les graphiques en cascade pour illustrer les changements cumulatifs, etc.
		- ***Collaboration et partage*** : Approfondissement des fonctionnalités de collaboration et de partage dans Excel, y compris l'utilisation des commentaires, le suivi des modifications, la protection des données, le partage de fichiers, l'utilisation d'Excel en ligne, etc.
2	Formation à l'analyse et traitement de Bigdata	1. ***Introduction aux Big Data :*** • Définition des Big Data et caractéristiques clés. • Les défis et les opportunités liés à l'analyse des Big Data. • Les applications et les domaines d'utilisation des Big Data. 2. ***Infrastructure pour les Big Data :*** • Les technologies de stockage et de traitement distribué, telles que Hadoop, Spark et NoSQL. • Les architectures de données distribuées pour gérer les volumes massifs de données.

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		• Les systèmes de fichiers distribués, tels que HDFS (Hadoop Distributed File System). ***3. Collecte et préparation des données :*** • Les techniques d'acquisition de données à grande échelle. • Les pipelines de données et les outils ETL (Extract, Transform, Load). • Le nettoyage, la transformation et la normalisation des données. ***4. Modélisation des données :*** • Les concepts de modélisation des données pour les Big Data. • Les bases de données NoSQL, telles que MongoDB, Cassandra ou HBase. • Les schémas de données flexibles et évolutifs. ***5. Analyse des données :*** • Les méthodes d'analyse statistique des Big Data. • Les techniques d'apprentissage automatique et d'exploration de données. • Les algorithmes de traitement par lots (batch) et en temps réel (streaming) pour l'analyse des données. ***6. Visualisation des données :*** • Les outils et les techniques de visualisation de données pour les Big Data. • Les tableaux de bord interactifs et les graphiques pour présenter les résultats d'analyse. • L'interprétation et la communication des informations à partir des visualisations. ***7. Sécurité et éthique :*** • Les considérations de sécurité pour les données sensibles. • La confidentialité et la protection des données dans un environnement Big Data. • Les questions éthiques liées à l'utilisation des Big Data. ***8. Cas pratiques et études de cas :*** • L'application des concepts et des techniques appris à travers des cas pratiques. • L'exploration d'études de cas réelles sur l'analyse des Big Data. • Les projets ou exercices pratiques pour mettre en pratique les compétences acquises.
3	**Introduction aux business intelligence**	***1. Introduction à la Business Intelligence :*** • Définition de la Business Intelligence et ses objectifs. • Les avantages et les applications de la Business Intelligence dans les entreprises. • Les tendances actuelles et les enjeux de la Business Intelligence. ***2. Collecte et gestion des données :*** • Les sources de données internes et externes. • Les processus d'extraction, de transformation et de chargement (ETL) des données. • La qualité des données et la gestion de la confidentialité. ***3. Modélisation des données :*** • Les concepts de modélisation des données pour la Business Intelligence.

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		• Les schémas en étoile (star schema) et en flocon (snowflake schema). • Les entrepôts de données (data warehouses) et les cubes OLAP. 4. ***Outils et technologies de la Business Intelligence :*** • Les outils de requête et de reporting, tels que Tableau, Power BI, ou QlikView. • Les outils d'analyse prédictive et de data mining. • Les outils de visualisation des données et de création de tableaux de bord. 5. ***Analyse des données :*** • Les techniques d'analyse des données pour la Business Intelligence. • Les indicateurs clés de performance (KPI) et les tableaux de bord. • L'analyse multidimensionnelle (OLAP) et les requêtes SQL avancées. 6. ***Prise de décisions basée sur les données :*** • L'utilisation des données pour la prise de décisions stratégiques. • Les méthodes d'analyse comparative et d'analyse de scénarios. • Les techniques de visualisation des données pour faciliter la compréhension et la prise de décisions. 7. ***Cas pratiques et études de cas :*** • L'application des concepts et des techniques appris à travers des cas pratiques. • L'exploration d'études de cas réelles sur l'utilisation de la Business Intelligence. • Les projets ou exercices pratiques pour mettre en pratique les compétences acquises.
4	Comptabilité générale approfondie	- ***Évaluation des actifs et des passifs :*** Approfondissement des méthodes d'évaluation des actifs et des passifs, tels que l'évaluation des stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles, des créances et des dettes, des provisions, le coût historique, la juste valeur et la valeur actuelle, ainsi que les principes comptables associés, etc.
		- ***Normes comptables internationales*** : Approfondissement des normes comptables internationales telles que les IFRS (International Financial Reporting Standards) ou les US GAAP (Generally Accepted Accounting Principles). Cela comprend les principes comptables avancés et leur application dans des scénarios complexes.
		- ***Consolidation des états financiers :*** Étude approfondie de la consolidation des états financiers pour les entreprises ayant des filiales et des participations y compris l'élimination des transactions inter-compagnies, l'évaluation des écarts d'acquisition, la préparation des états financiers consolidés, etc.
		- ***Comptabilité des provisions et des engagements :*** Approfondissement de la comptabilisation des provisions pour les risques et charges, ainsi que des engagements hors bilan tels que les contrats de location, les garanties, les litiges en cours, etc.
		- ***Comptabilité des impôts différés :*** Approfondissement de la comptabilisation des impôts différés, qui sont des impôts à payer ou à récupérer ultérieurement en raison des différences temporaires entre les bases comptables et fiscales.

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		- ***Opérations de fusion et d'acquisition :*** Étude des transactions de fusion, d'acquisition et de restructuration d'entreprise y compris l'évaluation comptable des combinaisons d'entreprises, l'allocation du prix d'acquisition, la comptabilisation des coûts de transaction, etc.
		- ***Analyse des états financiers avancée :*** Approfondissement des techniques d'analyse des états financiers pour évaluer la performance, la situation financière et les flux de trésorerie d'une entreprise y compris l'utilisation de ratios financiers avancés, l'analyse comparative, l'analyse des tendances, l'évaluation de la rentabilité, etc.
		- ***Éthique et responsabilité professionnelle*** : Exploration des enjeux éthiques et de la responsabilité professionnelle dans le domaine de la comptabilité.
5	**Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation des contribuables**	- ***Introduction aux risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation :*** Présentation des risques fiscaux spécifiques liés au processus d'immatriculation et de fiscalisation des contribuables. - ***Cadre juridique et réglementaire de l'immatriculation et de la fiscalisation*** : Exploration des lois, règlements et procédures qui régissent le processus d'immatriculation et de fiscalisation des contribuables. - ***Évaluation des risques d'immatriculation et de fiscalisation fiscale :*** Méthodes et techniques permettant d'évaluer les risques fiscaux potentiels liés à l'immatriculation et à la fiscalisation des contribuables. - ***Classification fiscale et obligations fiscales des contribuables*** : Présentation des principes de classification fiscale des contribuables et des obligations fiscales qui en découlent. - ***Gestion des risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation :*** Stratégies et pratiques de gestion des risques fiscaux pour atténuer les risques identifiés lors du processus d'immatriculation et de fiscalisation. - ***Audit et vérification fiscale :*** Exploration des procédures d'audit et de vérification fiscale qui peuvent être effectuées après l'immatriculation et la fiscalisation des contribuables. - ***Communication et sensibilisation fiscale*** : Techniques de communication efficace avec les contribuables pour les sensibiliser aux risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation, ainsi qu'aux obligations fiscales qui en découlent. - ***Bonnes pratiques en matière d'immatriculation et de fiscalisation fiscale*** : Présentation des meilleures pratiques pour assurer une immatriculation et une fiscalisation fiscale adéquates et conformes. - ***Études de cas et exercices pratiques*** : Application des connaissances acquises à travers des études de cas et des exercices pratiques pour renforcer la compréhension des participants et leur capacité à identifier, évaluer et gérer les risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation des contribuables.

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
6	Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes	- ***Introduction aux risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes*** : Présentation des risques fiscaux spécifiques liés au processus de déclaration et de paiement des impôts et taxes. - ***Cadre juridique et réglementaire de la déclaration et du paiement des impôts et taxes :*** Exploration des lois, règlements et procédures qui régissent le processus de déclaration et de paiement des impôts et taxes. - ***Évaluation des risques de déclaration et de paiement des impôts et taxes :*** Méthodes et techniques permettant d'évaluer les risques fiscaux potentiels liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes. - ***Obligations de déclaration fiscale :*** Présentation des obligations de déclaration fiscale, y compris les déclarations sur les revenus, de TVA, IRE, etc. - ***Calcul et paiement des impôts et taxes :*** Méthodes de calcul des impôts et taxes à payer, y compris les taux d'imposition, les déductions, les crédits d'impôt, etc. Présentation des procédures de paiement des impôts et taxes, y compris les modalités de paiement, les échéances et les modalités de recouvrement en cas de retard ou de non-paiement. - ***Gestion des risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement :*** Stratégies et pratiques de gestion des risques fiscaux pour atténuer les risques identifiés lors du processus de déclaration et de paiement des impôts et taxes. - ***Communication et sensibilisation fiscale :*** Techniques de communication efficace avec les contribuables pour les sensibiliser aux risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes ainsi qu'aux pénalités fiscales qui en découlent. - ***Bonnes pratiques en matière de déclaration et de paiement des impôts et taxes :*** Présentation des meilleures pratiques pour assurer une déclaration et un paiement des impôts et taxes adéquats et conformes. - ***Études de cas et exercices pratiques :*** Application des connaissances acquises à travers des études de cas et des exercices pratiques pour renforcer la compréhension des participants et leur capacité à identifier, évaluer et gérer les risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes.
7	Analyse et gestion des risques fiscaux : Systèmes de sélection des dossiers à contrôler	- ***Introduction aux risques fiscaux*** : les concepts fondamentaux liés aux risques fiscaux, y compris les types de risques fiscaux auxquels les entreprises peuvent être confrontées. - ***Cadre juridique et réglementaire*** : Exploration des lois, les réglementations et les normes fiscales qui régissent le système fiscal. - ***Méthodologies de sélection des dossiers à contrôler*** : Examen des différentes méthodologies utilisées pour sélectionner les dossiers à contrôler par l'administration fiscale.

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		- ***Critères de sélection des dossiers à contrôler :*** Identification des critères spécifiques utilisés par les administrations fiscales pour sélectionner les dossiers à contrôler. - ***Outils et techniques d'analyse des risques fiscaux :*** les outils et les techniques utilisés pour analyser les risques fiscaux dans les dossiers des contribuables y compris l'utilisation de logiciels d'analyse prédictive, d'échantillonnage statistique, etc. - ***Évaluation des risques fiscaux :*** Identification des méthodes d'évaluation des risques fiscaux dans les dossiers des contribuables notamment l'utilisation de matrices de risques, d'échelles de notation, de modèles d'évaluation, etc. - ***Gestion des risques fiscaux :*** les stratégies et les pratiques de gestion des risques fiscaux. - ***Communication et rapport sur les risques fiscaux :*** Communication des résultats de l'analyse des risques fiscaux aux parties prenantes internes et externes de manière claire et précise, documenter les résultats des contrôles fiscaux et les mesures prises pour gérer les risques identifiés.
8	**Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés aux contrôles fiscaux**	• ***Introduction aux contrôles fiscaux*** : Présentation des différents types de contrôles fiscaux, tels que les vérifications de comptabilité, les examens de dossiers fiscaux, les contrôles sur pièces, les contrôles sur place, y compris les objectifs des contrôles fiscaux et de leur importance dans le processus de collecte des impôts. • ***Cadre juridique et réglementaire des contrôles fiscaux*** : Exploration des lois, règlements et procédures qui régissent les contrôles fiscaux. • ***Évaluation des risques de contrôle fiscal*** : Méthodes et techniques permettant d'évaluer les risques fiscaux potentiels liés aux contrôles fiscaux. • ***Préparation aux contrôles fiscaux :*** Stratégies et pratiques pour se préparer efficacement à un contrôle fiscal. • ***Déroulement des contrôles fiscaux :*** Présentation des étapes et des procédures typiques d'un contrôle fiscal. • ***Gestion des risques pendant les contrôles fiscaux :*** Stratégies et pratiques de gestion des risques pour atténuer les risques identifiés pendant les contrôles fiscaux. • ***Communication avec les autorités fiscales :*** Techniques de communication efficace avec les autorités fiscales pendant les contrôles fiscaux. • ***Traitement des résultats des contrôles fiscaux :*** Présentation des procédures de traitement des résultats des contrôles fiscaux. • ***Bonnes pratiques en matière de contrôles fiscaux :*** Présentation des meilleures pratiques pour gérer efficacement les contrôles fiscaux et minimiser les risques.

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		• ***Études de cas et exercices pratiques :*** Application des connaissances acquises à travers des études de cas et des exercices pratiques pour renforcer la compréhension des participants et leur capacité à gérer les risques fiscaux liés aux contrôles fiscaux.
9	**Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au recouvrement des impôts et taxes**	• ***Introduction au recouvrement des impôts et taxes*** : Présentation des principes et des objectifs du recouvrement des impôts et taxes. Explication des différentes étapes du processus de recouvrement, y compris les procédures de recouvrement, ainsi que les mesures de recouvrement forcés. • ***Cadre juridique et réglementaire du recouvrement des impôts et taxes :*** Exploration des lois, règlements et procédures qui régissent le recouvrement des impôts et taxes. • ***Évaluation des risques de recouvrement*** : Méthodes et techniques permettant d'évaluer les risques de recouvrement associés aux impôts et taxes. • ***Prévention des risques de recouvrement*** : Stratégies et pratiques pour prévenir les risques de recouvrement des impôts et taxes. • ***Procédures de recouvrement à l'amiable*** : Présentation des procédures et des techniques de recouvrement à l'amiable des impôts et taxes. • ***Procédures de recouvrement forcé*** : Présentation des procédures et des techniques de recouvrement contentieux des impôts et taxes. • ***Gestion des risques pendant le recouvrement*** : Stratégies et pratiques de gestion des risques pour atténuer les risques identifiés pendant le processus de recouvrement. • ***Communication avec les contribuables*** : Techniques de communication efficace avec les contribuables pendant le processus de recouvrement. • ***Mesures de recouvrement forcé*** : Présentation des mesures de recouvrement coercitives disponibles pour récupérer les impôts et taxes impayés. • ***Bonnes pratiques en matière de recouvrement des impôts et taxes*** : Présentation des meilleures pratiques pour gérer efficacement le recouvrement des impôts et taxes et minimiser les risques.
10	**Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au contentieux fiscal**	• ***Introduction au contentieux fiscal*** : Présentation des concepts clés et des principes du contentieux fiscal. Explication des différentes étapes du processus de contentieux, les réclamations, les procédures de recours administratifs, ainsi que les recours devant les tribunaux. • ***Cadre juridique et réglementaire du contentieux fiscal*** : Exploration des lois, règlements et procédures qui régissent le contentieux fiscal. • **Évaluation des risques de contentieux fiscal** : Méthodes et techniques permettant d'évaluer les risques de contentieux fiscal liés à une situation fiscale donnée. Cela peut inclure l'analyse des positions fiscales, des interprétations juridiques, des pratiques administratives, ainsi que des facteurs de risque spécifiques à chaque entreprise ou individu.

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		• **Prévention des risques de contentieux fiscal** : Stratégies et pratiques pour prévenir les risques de contentieux fiscal. • ***Gestion des risques pendant le contentieux fiscal*** : Stratégies et pratiques de gestion des risques pour atténuer les risques identifiés pendant le contentieux fiscal. • ***Procédures de recours administratifs*** : Présentation des procédures de recours administratifs disponibles pour contester les décisions des autorités fiscales. • ***Procédures de recours judiciaires*** : Présentation des procédures de recours judiciaires disponibles pour contester les décisions fiscales devant les tribunaux. • ***Communication avec les autorités fiscales*** : Techniques de communication efficace avec les autorités fiscales pendant le contentieux fiscal. Cela peut inclure la gestion des correspondances, les réunions et les entretiens avec les représentants des autorités fiscales ainsi que la résolution des problèmes et des différends. • ***Gestion des litiges fiscaux :*** Stratégies et pratiques de gestion des litiges fiscaux pour minimiser les risques et optimiser les chances de succès. • ***Bonnes pratiques en matière de contentieux fiscal*** : Présentation des meilleures pratiques pour gérer efficacement les litiges fiscaux et minimiser les risques.
11	Formation sur l'analyse des données pour les administrations fiscales	- ***Introduction à l'analyse des données fiscales*** : concepts fondamentaux de l'analyse des données. - ***Sources de données fiscales*** : les déclarations de revenus, les informations sur les transactions financières, les données des employeurs, les déclarations de TVA, les données bancaires, etc. - ***Techniques d'analyse des données*** : l'exploration de données, l'analyse des tendances, la segmentation des contribuables, la détection de schémas de fraude potentiels, l'analyse prédictive, etc. - ***Modèles prédictifs et détection de fraude*** : Etude des méthodes avancées de modélisation prédictive et de détection de fraude utilisées dans le domaine fiscal. - ***Visualisation des données fiscales*** : les outils de visualisation tels que les graphiques, les tableaux de bord interactifs, les cartes géographiques, etc. - ***Protection des données et respect de la vie privée*** : les réglementations et les meilleures pratiques en matière de sécurité des données, de confidentialité et de conformité avec les lois sur la protection des renseignements personnels. - ***Études de cas et applications pratiques*** : cas réels et exemples pratiques.
12	Formation sur le traitement des données par «STATA »	- Introduction à STATA - Présentation de l'interface de STATA et des principaux composants. - Importation et exportation de données. - Structure des données dans STATA. - Manipulation de Données

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		- Nettoyage des données : suppression des valeurs manquantes, identification des erreurs. - Création de nouvelles variables et recodage des données. - Filtrage et regroupement de données. - **Analyse des données descriptives** - Calcul des statistiques descriptives (moyenne, médiane, écart-type, etc.). - Création de graphiques (histogrammes, diagrammes, etc.). - **Analyse de Régression** - Régression linéaire simple et multiple. - Interprétation des résultats de la régression. - Diagnostic des modèles de régression. - **Analyse des Données Longitudinales** - Introduction à l'analyse de données longitudinales. - Modèles de régression pour les données longitudinales. - Interprétation des résultats et comparaison avec les modèles transversaux. - **Analyse de Séries Temporelles** - Manipulation de données temporelles. - Modélisation des séries temporelles. - Prévisions et analyse des tendances. - **Analyse de Données Spatiales** - Introduction à l'analyse spatiale des données dans STATA. - Création de cartes thématiques. - Analyse spatiale avancée. - **Programmation en STATA** - Introduction à la programmation en STATA. - Utilisation des macros et des boucles. - Automatisation des tâches répétitives. - **Cas Pratique** - Réalisation d'un cas pratique intégrant les compétences acquises. - Analyse d'un jeu de données réel, présentation des résultats. - Discussion des défis rencontrés et des solutions apportées.
13	**Formation sur le traitement des données statistiques par SPSS**	- ***Introduction à SPSS :*** Cette partie initiale présente SPSS et son interface utilisateur. Cette formation permettra d'apprendre à naviguer dans l'interface, à importer des données à partir de différentes sources, à créer des variables, à effectuer des opérations de base et à comprendre la structure des données dans SPSS.

Official Use On

N°	FORMATION	CONTENU ESSENTIEL DU MODULE
		- ***Exploration et préparation des données*** : cette formation permettra d'apprendre à explorer et à préparer vos données à l'aide des fonctionnalités de SPSS. Cela peut inclure des opérations telles que le filtrage et le tri des données, la recodification des variables, la gestion des valeurs manquantes, la création de variables dérivées, etc. - ***Analyse descriptive*** : Cette formation permettra de découvrir les techniques d'analyse descriptive disponibles dans SPSS. Cela peut inclure le calcul de statistiques descriptives telles que la moyenne, l'écart-type, la médiane, la création des tableaux et des graphiques pour présenter les résultats de manière claire et compréhensible. - ***Tests statistiques*** : SPSS offre une large gamme de tests statistiques pour analyser les relations entre les variables, effectuer des tests tels que le test t, le test de chi carré, l'analyse de variance, la corrélation, la régression linéaire, etc. - ***Analyse multivariée*** : Initiation aux techniques d'analyse multivariée disponibles dans SPSS, telles que l'analyse factorielle, l'analyse discriminante et l'analyse des correspondances multiples. Ces techniques permettent d'explorer les relations complexes entre plusieurs variables et de trouver des modèles cachés dans des données. - ***Syntaxe SPSS*** : SPSS offre la possibilité d'utiliser la syntaxe pour automatiser les analyses et les tâches répétitives, les bases de la syntaxe SPSS, y compris la création de scripts, l'exécution de commandes et la manipulation des données à l'aide de syntaxe. Cela permettra d'optimiser votre travail avec SPSS et de gagner du temps dans des analyses. - ***Rapports et présentation des résultats*** : cette formation permettra d'apprendre à générer des rapports et à présenter les résultats à l'aide des fonctionnalités de reporting de SPSS, créer des tableaux, des graphiques et des visualisations personnalisés pour communiquer efficacement des résultats aux parties intéressées.

VII. DUREE DE LA CONSULTANCE ET LIEU DE LA MISSION

La durée globale de la mission sera négociée entre le fournisseur et le bénéficiaire mais devra s'étendre sur une période ne dépassant pas six mois comptés à partir de la date de signature du contrat.

Les dates d'exécution des différentes formations seront convenues de commun accord avec le bénéficiaire.

Official Use On

La mission se déroulera à Bujumbura (Burundi).

La logistique liée aux sessions de formation sera prise en charge par le PAFEN.

VIII. LIVRABLES ATTENDUS

Le cabinet produira les livrables suivants :

- ✓ Au démarrage de la mission, un rapport de cadrage de la mission décrivant l'approche méthodologique, les modules de formation ainsi que le chronogramme et méthodes de formations proposées dans un ordre logique convenu de commun accord avec l'OBR ;
- ✓ Pour la phase formation, le consultant produira un rapport à la fin de chaque formation au plus tard 15 jours après le dernier jour de la formation ;
- ✓ Tous les rapports seront livrés en 3 exemplaires et sur support électronique ;
- ✓ Les supports de cours à tous les participants au cours des différentes sessions de formation ;
- ✓ Le cabinet devra produire et livrer des certificats de participation pour tous les participants.

IX. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CABINET

a) Qualification du Cabinet

- ✓ Le cabinet doit disposer ou aligner plusieurs experts (un expert par formation). Cependant, un expert peut dispenser plus d'une formation s'il est qualifié dans plusieurs domaines.
- ✓ Le cabinet doit disposer d'au moins cinq (5) références dans la réalisation des formations similaires ou prouver qu'il a exercé comme institutions de formation de façon régulière sur les trois (03) ans passés.
- ✓ Le cabinet doit fournir les documents (Attestations de bonne exécution) délivrés par les organismes bénéficiaires des formations et prouvant qu'il a déjà exécuté avec succès des missions similaires.

b) Les consultants à aligner

Les consultants qui seront alignés sur les différentes formations doivent être reconnus par le fournisseur employeur comme étant aptes à fournir des formations de très hauts niveaux selon l'art du domaine et les preuves des certifications requises doivent être présentées dans sa proposition technique, selon les directives de passation de marchés définies par l'IDA.

i. Formateur sur le module en Excel avancé

- Diplôme universitaire de niveau minimum BAC +4
- Détenant un certificat en Microsoft Office Specialist (MOS) ou Certified Microsoft Excel Expert ;
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- La connaissance du français est obligatoire ;
- Avoir une expérience professionnelle dans l'utilisation d'Excel avancé dans des contextes réels, tels que l'analyse de données, la finance, la comptabilité, la gestion de projet, serait un atout.

Official Use On

ii. Formateur sur le Module d'analyse et traitement de Bigdata

- Avoir un BAC +5 en informatique, en science des données ou dans un domaine connexe ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de traitement des données.
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- Avoir une expertise dans le domaine de Big Data, y compris une connaissance approfondie des technologies, des outils et des frameworks tels que Hadoop, Spark, NoSQL, et des concepts clés tels que le traitement distribué et les architectures de données.

iii. Formateur sur le Module d'Introduction aux business intelligence

- Avoir un diplôme BAC+5 en informatique, sciences de l'information ou un domaine connexe ;
- Avoir une expérience de trois (3) ans dans la conception de modèles de données efficaces, tels que les modèles en étoile ou en flocon, pour permettre une analyse et une prise de décision optimales et avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires en tant que formateur en business intelligence ;
- Avoir des certifications professionnelles en Business Intelligence.

iv. Formateur sur le Module de Comptabilité générale approfondie

- Avoir au moins un diplôme de Master (BAC+5) en comptabilité, en sciences économiques ou dans un domaine similaire ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle en tant que Chef Comptable ;
- Avoir un certificat CPA (Certified Public Accountant), CA (Chartered Accountant) , ou CMA (Certified Management Accountant)
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- La maitrise du français est obligatoire.

v. Formateur sur le module d'analyse et gestion des risques fiscaux : Immatriculation et fiscalisation des contribuables

- Avoir au moins un diplôme de Master (BAC+5) dans le domaine de la fiscalité, du droit fiscal ou dans un domaine similaire ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle comme employé dans une administration fiscale ou en tant que Conseiller fiscal
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- La maitrise du français est obligatoire.

vi. Formateur sur le module d'analyse et gestion des risques fiscaux : déclaration et paiement des impôts et taxes

- Avoir au moins un diplôme de Master (BAC+5) dans le domaine de la fiscalité, du droit fiscal ou dans un domaine similaire ;

Official Use On

- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- La maitrise du français est obligatoire.

vii. **Formateur sur l'analyse et gestion des risques fiscaux : Systèmes de sélection des dossiers à contrôler**

- Avoir au moins un diplôme de Master (BAC+5) dans le domaine de la fiscalité, du droit fiscal ou dans un domaine similaire ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine d'analyse des risques fiscaux ;
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité.
- La maitrise du français est obligatoire.

viii. **Formateur sur le module d'analyse et gestion des risques fiscaux : contrôles fiscaux**

- Avoir au moins un diplôme de Master (BAC+5) dans le domaine de la fiscalité, du droit fiscal ou dans un domaine similaire ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du contrôle fiscal ;
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité
- La maitrise du français est obligatoire

ix. **Formateur sur le module d'analyse et gestion des risques fiscaux : recouvrement des impôts et taxes**

- Avoir au moins un diplôme de Master (BAC+5) dans le domaine de la fiscalité, du droit fiscal ou dans un domaine similaire.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine fiscal ;
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité
- La maitrise du français est obligatoire.

x. **Formateur sur le module d'analyse et gestion des risques fiscaux : contentieux fiscal**

- Avoir un diplôme minimal de Master (BAC+5) dans le domaine de la fiscalité, du droit fiscal ou des finances.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine fiscal ;
- Avoir animé au moins une formation dans le module précité
- La connaissance du français est obligatoire

xi. **Formateur sur le module d'analyse des données pour les administrations fiscales**

- Avoir un diplôme minimal de Master (BAC+5) dans le domaine de l'analyse de données, de la statistique, des sciences informatiques ou des finances.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine fiscal ;

Official Use On

- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- La maitrise du français est obligatoire.

xii. Formateur sur le module du traitement des données par « STATA»

- Avoir un diplôme minimal de Master (BAC+5) en économie, en statistiques, en économétrie ou dans un domaine connexe.
- Avoir une expérience de trois (3) en analyse des données :
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- La maitrise du français est obligatoire.

xiii. Formateur sur le module du traitement des données statistiques par SPSS.

- Avoir un diplôme minimal de Master (BAC+5) en statistiques ou en sciences sociales ou équivalent.
- Avoir une expérience de trois (3) en analyse des données :
- Avoir animé au moins trois (3) formations dans le module précité ;
- La maitrise du français est obligatoire.

X. PARTICIPANTS

Les participants à chaque module sont repris dans le tableau du point transmis par le bénéficiaire au prestataire en temps utile.

XI. SUPERVISION DE LA FORMATION

La supervision de la formation sera assurée conjointement par le projet PAFEN et la direction de l'OBR.

Le Consultant rend compte au Commissaire Général de l'OBR. Pour les questions opérationnelles courantes, le Consultant entretient des relations de travail étroites avec le Commissariat des Taxes Internes et des Recettes Non Fiscales. L'unité de gestion du projet (UGP) du PAFEN assurera la gestion administrative, fournira des services d'appui administratif et logistique ainsi que la réception et l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement après acceptation des livrables y afférents par l'OBR. L'OBR est responsable de la coordination des activités relevant du Contrat, de l'acceptation et de l'approbation des rapports et autres produits au nom du Client.

XII. METHODE DE SELECTION DU BUREAU

« Le Consultant » sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC), conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de Février 2025 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence ».